

## L'IVG passe de 12 à 14 semaines



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 26 février 2022

Ça y est, nous y sommes : le projet de loi prévoyant de rallonger de 12 à 14 semaines le délai légal de l'interruption de grossesse a été voté par l'Assemblée nationale après un long parcours parlementaire initié en octobre 2020. Les députés impliqués dans ce projet justifient ce rallongement par le manque de praticiens et par la [fermeture de 8 % des centres d'IVG depuis dix ans](#) en France.

C'est ce constat qui a fait dire à Olivier Véran, le 1er avril 2020, qu'il y avait une « [réduction inquiétante du recours à l'IVG](#) ». Cette inquiétude justifiait, pour lui, la mise en place du rallongement de l'IVG et la suppression de la clause de conscience. Cette dernière échappe heureusement à la folie de nos députés dans le texte remanié à l'issue de la navette parlementaire. Mais jusqu'à quand ?

L'expression « *réduction inquiétante* » utilisée par Olivier Véran a néanmoins de quoi étonner dans la mesure où l'avortement constitue une souffrance pour chaque femme. En quoi serait-il inquiétant que ces souffrances s'atténuent naturellement, qui plus est dans une période de crise qui éprouve déjà beaucoup les Français psychologiquement ? Dans un pays où la croissance démographique est en berne depuis si longtemps, une réduction du nombre d'avortements de confort ne serait-elle pas une excellente nouvelle ? La réduction du recours à l'IVG devrait être un but pour notre ministre et non une inquiétude. Simone Veil, dans son [célèbre discours du 26 novembre](#), l'affirmait elle-même : « *Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame.* »

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle déclarait, dans le même discours : « *L'avortement doit rester l'exception, l'ultime recours pour des situations sans issue. Mais comment le tolérer sans qu'il perde ce caractère d'exception, sans que la société paraisse l'encourager ?* » Aujourd'hui, l'avortement n'est plus l'exception mais la norme. Il n'est plus question de le tolérer mais de l'encourager.

Rappelons qu'à 14 semaines, la tête du fœtus est déjà ossifiée, qu'il dispose d'un système neuronal et qu'il peut commencer à interagir avec le monde. Cet être innocent n'est d'ailleurs pas le seul à être sacrifié sur l'autel du progressisme, puisque les femmes ayant subi une IVG sont bien souvent victimes du syndrome post-abortif, qu'elles peuvent entrer dans un état dépressif et connaître de graves séquelles psychologiques, voire physiques, jusqu'à connaître des risques de stérilité ou des cancers du sein. Souhaite-t-on vraiment favoriser ces douleurs ? Bien sûr, les défenseurs acharnés de cette loi nous soutiennent que les femmes ne pouvant avorter en France à cause des déserts médicaux auraient tendance à partir à l'étranger. Mais nous n'en sommes plus à des situations tragiques où les femmes désespérées s'avortaient elles-mêmes dans des baignoires dans des conditions atroces. Il ne s'agit aujourd'hui que de frais de prise en charge, de difficultés de déplacement et, somme toute, de confort. Les quelques femmes véritablement concernées par cette loi servent de prétexte à l'instauration d'une loi générale qui va intensifier un processus déjà gravement majoritaire.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici :

[https://www.bvoltaire.fr/tribune-le-progressisme-continue-sa-route/?utm\\_source=La+Gazette+de+Boulevard+V](https://www.bvoltaire.fr/tribune-le-progressisme-continue-sa-route/?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+V)

26/02/2022 07:00